

Déclaration de Performances Brise Soleil Orientable

Numéro : DDP13003-BSO-B

Je soussigné, Frédéric LAPELLEGERIE, Directeur Général de la société Profalux, déclare que les Brise Soleil Orientables:

- Visio BSO
- BSO Classic
- BSO Esthetic

pour usage extérieur dans les bâtiments et autres ouvrages de construction, sont conformes à l'annexe ZA de la norme NF EN 13659 : 2004 + A1 : 2008 - Fermetures pour baies équipées de fenêtres - Exigences de performance y compris la sécurité.

Le système d'attestation de conformité est le système 4.

Classes de résistance au vent :

- Visio BSO

PX90Z – lame en Aluminium profilé Surface maxi 7.5m ²		Largeur dos de coulisse (mm)	
		3200	
Hauteurs Hors tout (mm)	2350	Classe 3	

- BSO Classic

PX90Z – lame en Aluminium profilé Surface maxi 9m ²		Largeur dos de coulisse (mm)	
		2000	4000
Hauteurs Hors tout (mm)	2000	Classe 3	Classe 3
	4000	Classe 3	

PX70Z – lame en Aluminium profilé Surface maxi 9m ²		Largeur dos de coulisse (mm)	
		2000	4000
Hauteurs Hors tout (mm)	2000	Classe 3	Classe 3
	4000	Classe 3	

- BSO Esthetic

PX90Z – lame en Aluminium profilé Surface maxi 8m ²		Largeur dos de coulisse (mm)	
		3200	
Hauteurs Hors tout (mm)	4000	Classe 3	

Le 03 Juin 2013
 Frédéric LAPELLEGERIE, Directeur Général



www.profalux.com

BOITE POSTALE N°93 – THYEZ – 74311 CLUSES CEDEX – Tél. 04.50.98.42.27 – Fax 04.50.98.64.50

Profalux Industrie

S.A.S. au Capital de 2 266 000 Euros – 410 141 170 R.C.S. Annecy – APE 2512Z – C.E.E FR 56 410 141 170
 377, rue des Cyprès – 74300 THYEZ

